

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 4 FEVRIER 2023**

A LA SALLE DE REUNION DU STADE GEORGES HEBERT

La séance est ouverte à 14 heures avec 26 votants présents (17) ou représentés (9) sur 45 inscrits. Le quorum (12) étant atteint, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire de la Compagnie d'Arc de REIMS ouverte.

Présents votants : B. BEDUCHAUD, D. CHAIRON, J.D. COUTANT, J. JAHYER, F. MARNEF, J.P. MARNEF, J.D. MONNET, C. MULLER, F. PERREUX, N. PERREUX, P. PHULPIN, A. RICHEZ, H. SALAUN, J. STRYJEK, C. VOLVERT, WONG Hua, D. ZIEGELMEYER.

Présents non votants : M. LEBRUN, Z. MSOILI

Pouvoirs : F. BODSON, J. BOQUET, D. DEMANGE, A. GOGIBUS, Q. LAGNEAUX, MARTIN, M. NAVERS, Z. NOEL-PERREUX, Ph. TETART.

Le Président remercie les présents d'être venus à l'assemblée générale.

Il salue Monsieur Stéphane LANG, adjoint au maire, représentant Monsieur Arnaud ROBINET, maire de REIMS et Monsieur Gérard BRISSAUD, président du Comité Départemental du Tir à l'Arc de la Marne, représentant également Monsieur Julien BLATECKY, président du CRTA Grand-Est.

*.~*~*~*~*

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 5 février 2022

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

2. Rapport moral du Président, rapport prévisionnel et projet associatif (Annexes 1, 2 et 3)

Le rapport moral et le projet associatif sont adoptés à l'unanimité.
Communication du rapport prévisionnel d'activités 2023.

3. Rapports des Responsables de Commissions (Annexes 4 et 5)

- Commission Formation par Bernard BEDUCHAUD (4)
- Commission Récompenses par Julien STRYJEK (5)

Les rapports des commissions sont acceptés à l'unanimité.

4. Bilan Financier 2022 (Annexe 6)

Le Trésorier Jean-Pierre MARNEF donne lecture du compte de résultat 2022.

Le compte de résultat 2022 est clos avec un déficit d'environ 1 600 €. Ce budget est inférieur à nos prévisions en recettes d'environ 3 500 € et en dépenses d'environ 1 900 €. Ces écarts sont évidemment liés évidemment en recette à la baisse du nombre de compétiteurs participant à nos compétitions sur l'année entière et pour la même raison la baisse des dépenses liées aux frais des participations aux compétitions. Baisse également de 2 300 € dans le compte Subventions avec une recette à 0 € de la FDVA. Tout cela lié aux suites des baisses importantes de compétiteurs après la reprise. La diminution du budget licences à régler à la FFTA suite à nos prévisions un peu optimistes. Nous avons également racheté de nouvelles tenues de club exécutées par le procédé de sublimation qui permet de conserver dans le temps les couleurs de nos vêtements.

Ecarts significatifs par rapport au budget prévisionnel :

Dépenses :

En + dans le compte 60, 3 000 €,

En – dans le compte 62, 1 400 €

En – dans le compte 65, 2 500 €

Recettes :

En – dans le compte 70, Recettes sportives et administratives, 1 000 €

En – dans le compte 74, Subventions, 2 300 €

En – dans le compte 75, Activités conviviales, 2 300 €

A noter que la valeur du patrimoine de la Compagnie se situe à environ 97 000 € après inventaire.

Les comptes ont été vérifiés par le contrôleur aux comptes 2022 désigné par l'assemblée générale du 5 février 2022 : Jean-Michel REMOLU.

Norbert PERREUX lit à l'assemblée le rapport du vérificateur **et** demande à l'assemblée de donner le quitus au trésorier et au président pour les comptes 2022.

L'assemblée vote l'acceptation des comptes de l'exercice 2022 et donne quitus au président et au trésorier pour la gestion du club.

Le président remercie le trésorier et le vérificateur aux comptes pour le travail effectué.

Le bilan est accepté à l'unanimité.

5. Cotisations saison 2024 (annexe 7A)

Même si les nouveaux archers peuvent régler leur cotisation en deux ou trois fois, certains connaissent des difficultés financières ne leur permettant pas de se licencier à la Compagnie.

Le comité directeur de la Compagnie a proposé de baisser la cotisation de la première adhésion à : 200 € pour les seniors, 165 € pour les benjamins à juniors, 145 € pour les poussins.

Ces nouveaux barèmes sont soumis au vote de l'assemblée.

La cotisation 2024 est acceptée à l'unanimité.

6. Bilan prévisionnel 2023 (Annexe 7)

Acceptation du budget prévisionnel 2023 : le budget prévisionnel 2023 est accepté.

7. Désignation du vérificateur pour les comptes 2023 :

Monsieur Hua WONG est désigné à l'unanimité par l'assemblée pour effectuer la vérification des comptes 2023.

8. Désignation des représentants CAR aux diverses assemblées :

Le Président propose que pour l'année 2023, soient mandatés pour représenter la Compagnie d'Arc de Reims auprès des structures fédérales, des instances sportives et municipales, ou tout autre organisme officiel, le Président, les Vices présidents, ou en leur absence le membre du bureau directeur, secrétaire ou trésorier désigné par eux.

Cette désignation est adoptée à l'unanimité.

9. Le président Norbert PERREUX donne la parole à Monsieur Gérard BRISSAUD :

C'est avec grand plaisir que je viens à l'assemblée générale de Reims, félicitations pour la bonne tenue de cette assemblée. J'ai noté la baisse des adhérents, on subit encore l'effet Covid, bien qu'il ne soit pas terminé. Il faut préciser que lors des assemblées générales auxquelles j'assiste, je constate que le nombre de jeunes adhérents commence à augmenter. Le PassSport amène des jeunes.

Le Comité départemental organise prochainement à Epernay le Trophée des Mixtes, homme-femme de la même catégorie. Les archers débutants peuvent participer à ce trophée.

C'est avec grand plaisir que le Comité a désigné André RICHEZ pour recevoir le trophée du CDOS dont je fais partie, c'est la 3^{ème} personne que le CDTAM propose pour recevoir une récompense du CDOS.

Je trouve que c'est une très bonne initiative de baisser les cotisations. Il va falloir compenser par autre chose. Je tenais à dire aussi et que je répète, je suis très impressionné par le bénévolat dans la Compagnie.

Je tiens à féliciter Norbert, son épouse et tous les bénévoles car vous faites du beau travail.

Pour le CRTA Grand Est, je n'ai pas de consigne, mais je suis référent des labels et c'est avec grand plaisir que je remets le label Espoir à Norbert. Je tiens à féliciter la Compagnie pour l'obtention de cette plaquette et aussi au nom du Comité Régional remercier Norbert en tant que référent départemental. Comme tous les référents départementaux, j'en ai dix, ils accomplissent un grand travail c'est une charge importante. Félicitations Norbert. Je le redirai au cours de l'assemblée générale du 18 février au Grand Est.

J'espère à l'année prochaine.

10. Le président Norbert PERREUX donne la parole à Monsieur Stéphane LANG :

Je te remercie pour ton invitation Norbert. Excusez-moi du retard, Arnaud ROBINET assiste en ce moment au repas des personnes âgées au Parc des Expositions et Raphaël BLANCHARD se trouve en déplacement à Genève, il m'a mandaté pour le représenter à votre assemblée générale.

En tout cas, Arnaud ROBINET fait le maximum en ce qui concerne l'investissement. On met l'accent sur l'investissement au sein des associations. Quelques travaux ont été faits à Blériot, notamment les clôtures. En France, l'insécurité est un problème du ressort de l'Etat ; les caméras et les agents de la police municipale ne suffisent pas à éviter les cambriolages.

Au niveau du fonctionnement, il y a un maximum d'économie du nombre d'agents composant les collectivités et on peut investir plus notamment dans la rénovation de divers sites de REIMS.

Un plan d'investissement de 150 millions d'euros est prévu au niveau des infrastructures sportives, remise à niveau des piscines et des patinoires temporaires, parce que cela permet aux clubs de fonctionner au mieux et d'accueillir des adhérents. C'est un gage d'attractivité pour le public.

La ville bénéficie de retombées économiques indirectes car les personnes qui viennent de l'extérieur consomment aussi sur place dans les hôtels et restaurants.

Une nouvelle patinoire double piste d'un budget de 45 millions d'euros est prévue, dont l'emplacement n'est pas encore connu.

Un plan est prévu sur dix ans et le stade Georges Hébert est concerné par une remise à niveau de cet équipement.

Félicitations à toutes et tous au sein de ce club historique. Bravo pour votre investissement. Heureusement qu'il existe beaucoup d'associations en France qui, de façon bénévole accomplissent leur passion pour permettre à d'autres de pratiquer ces disciplines. Merci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures et l'assemblée est invitée à partager le pot de l'amitié.

Le Président,

La Secrétaire Générale,

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2022

Nous avons terminé la saison 2022 avec 87 adhérents, en progression de 19% par rapport à 2021. Actuellement, nous sommes 83 dont 25 femmes et 30 jeunes de moins de 18 ans.

Nous avons grâce à notre présence pendant l'été à Reims Urban Nature en juin, aux Festiv'été en août, au Forum des Associations et à nos « portes ouvertes » en septembre ainsi qu'à notre site internet, 32 nouvelles adhésions au club, dont 18 jeunes. Merci aux 17 bénévoles qui ont assuré ces manifestations. Nous avons encore constaté un taux important de non-renouvellement de la 1^{ère} licence. En effet, sur 33 adhésions en 2021, 19 n'ont pas renouvelé leur licence en 2022 et nous n'avons pas de réelles explications à ce sujet. Cet effet de « turn-over » existe tous les ans avec des variations plus ou moins importantes.

Après la perte importante d'adhérents liée aux confinements, nous avons du mal à remonter la pente. Espérons que c'est provisoire et que nos actions nous amènerons de nouveaux archers à la prochaine rentrée.

Notre communication concernant nos activités par mail et par le site internet fonctionne plutôt bien. Le site Web de la Compagnie est visité tous les jours ; + de 72000 connexions depuis la création de la dernière version, il y a 14 ans, et beaucoup de nouvelles adhésions lui sont dues.

Nos relations avec les différentes instances de la Fédération, les services de la Ville de Reims, le Conseil Départemental, Jeunesse et Sports, et nos partenaires sont bonnes. La Compagnie était présente à toutes les AG départementale et régionale.

Nous avons également répondu présent à toutes les sollicitations de la Ville de Reims.

En ce qui concerne la trésorerie, le bilan 2022 indique une situation financière correcte, avec un déficit de 1603.71€ sur la saison mais une réserve de trésorerie de plus de 12000€, ce qui correspond à environ 6 mois de fonctionnement de la Compagnie. Merci à notre trésorier Jean-Pierre Marnef qui assure avec compétence la gestion de nos finances.

Les concours organisés par notre Compagnie nous ont rapporté quelques recettes (2153€) mais la baisse du nombre de licenciés et donc du nombre de compétiteurs ne nous a pas permis de retrouver des recettes équivalentes à celles des années avant Covid.

La valeur de nos actifs est à environ 97000 euros au 31 décembre 2022, suite à du remplacement de matériel d'archerie usagé ou nécessaire pour les écoles de tir. Merci à Julien qui assure la gestion et l'entretien du matériel d'archerie que l'on met à la disposition des nouveaux archers.

Tous nos gros travaux sont terminés sur Blériot, merci encore aux bénévoles qui assurent la totalité de ces travaux, ce sont des supers bricoleurs que beaucoup de clubs nous envient. Merci surtout à Daniel et Alain qui passent leurs après-midis au terrain et qui sont toujours à la recherche d'améliorations possibles de nos installations et à Bernard qui entretient les haies et les pelouses inaccessibles aux agents de la Ville. Merci également à Pascal qui vient grossir ce bataillon de bénévoles. Nos installations sont maintenant uniques dans le Grand-Est. Le terrain vient d'être complètement clôturé et ça va certainement diminuer les visites malveillantes que nous avons connu les années précédentes.

Merci à la Ville de Reims pour ces travaux d'amélioration de la sécurité de nos installations.

Malheureusement, je dois vous informer que nous avons quand même subi un vol avec effraction à Blériot le week-end du 28-29 janvier. Notre remorque à deux essieux et notre tente de réception ont disparu.

Plainte a été déposée au commissariat et un dossier envoyé à la Maif, en attente de décision.

Annexe 1

Dans le fonctionnement normal de la Compagnie, la formation et le perfectionnement de nos archers sont indispensables pour, d'une part augmenter le nombre de nos compétiteurs et d'autre part améliorer nos résultats et bien entendu gagner des podiums sur les divers championnats régionaux et nationaux auxquels nous participons en temps normal.

Nos écoles de tir dépendent évidemment du nombre de cadres et de leurs compétences et je le répète à chaque AG, nous recherchons sans cesse, parmi nos archers, ceux qui pourraient devenir entraîneur de club. Félicitations à Julien qui a passé avec succès le nouvel examen d'Encadrant Fédéral.

Je rappelle que le coût de ces formations est pris en charge intégralement par le club, à condition que l'archer formé travaille pour la Compagnie pendant au moins deux années consécutives ensuite.

Toujours dans le fonctionnement, un archer est encore en formation pour passer l'examen d'arbitre Fédéral cette année et nous lui souhaitons bonne chance.

Nous ne sommes plus que deux arbitres en fonction actuellement, c'est peu.

Pour continuer sur notre sport,

Depuis le début de l'année 2022, nous avons organisé :

- Le 8 janvier, un concours jeunes à Prieur de la Marne, avec 39 jeunes archers de la Marne et des Ardennes.
- Le 12 avril notre 1^{er} tir Nature, à Germigny, championnat du Grand-Est a rassemblé une vingtaine d'archers venant de 13 clubs du Nord-Est de la France.
- Le 8 mai notre concours sur cibles 3D, championnat de la Marne toujours à Germigny a rassemblé 53 tireurs venant de 26 clubs du Nord-Est de la France et de la Belgique.
- Les 11 et 12 juin le championnat de la Marne de tir en extérieur, national le samedi et international le dimanche au stade Louis Blériot, avec 50 tireurs de la Champagne-Ardenne.
- Les 19 et 20 novembre, notre concours de tir en salle à 18m au gymnase Prieur de la Marne avec 103 archers, essentiellement de Champagne-Ardenne et de l'Aisne.

Alain GOGIBUS a participé au championnat de France BEURSAULT à Gagny. Hervé SALAUN a participé au championnat de France Elite 3D à Blanquefort. Franck GAWLOWIEZ au championnat de France 3D à Blanquefort.

Quelques résultats des championnats 2022 :

Championnats de la Marne :

Tous tirs confondus,
11 places de 1^{er}
8 places de 2^{ème}
6 places de 3^{ème}.

Bravo à tous nos compétiteurs !

Annexe 1

Nous avons quand même organisé trois activités conviviales cette année :

Le tir à l'oiseau les 6 et 27 avril à Blériot ou Baptiste FERY est devenu le 81^{ème} Roy de la Compagnie depuis 1934 et Camille BOQUET le 36^{ème} Roitelet de la Compagnie.

Les challenges de la St Sébastien les 19 et 22 janvier 2022 avec 23 archers participants.

Les challenges d'été ont eu lieu le samedi 25 juin avec 25 participants.

Nous avons également participé au Bouquet Provincial de Gisors ou notre porte-drapeau André RICHEZ a été félicité par le Président de la Fédération pour ses 65 ans de bénévolat à la Compagnie.

André a également été récompensé par le CDOS de la Marne le 9 décembre 2022 pour son implication dans la vie de notre Compagnie.

Voilà pour ce rapport d'activités 2022, les rapports des commissions seront donnés par les différents responsables.

Merci à tous les membres du Comité Directeur pour le travail effectué au service de la Compagnie.

Vive le tir à l'arc, et vive la Compagnie d'Arc de Reims.

Norbert PERREUX

Compagnie d'Arc de Reims

**RAPPORT PREVISIONNEL D'ACTIVITES
2023**

Programme hebdomadaire :

Chaque mardi de 18 à 20h (sauf août): entraînements à la compétition.

Chaque mercredi de 16h à 18h, école de tir « Poussins », de 18 à 20h et chaque samedi de 14h à 16h: écoles de tir adultes et enfants 1^{ère} année.

Chaque vendredi de 18 à 22h : écoles de perfectionnement 2^{ème} et 3^{ème} année et accès à la compétition.

Entraînements libres chaque jeudi de 18 à 20h, chaque mercredi de 20 à 22h et chaque samedi de 16 à 18h.

Principales actions de la Compagnie en 2023:

JANVIER :

14 : Organisation d'un concours Jeunes,

18 : tirs de la St Sébastien à Prieur de la Marne entre 18 et 20h

28 et 29 : CD51 de tir en salle à Epernay.

FEVRIER :

04 : AG de la Compagnie.

13 : Participation au championnat Grand-Est.

MARS :

06 : Réunion du Bureau de la Compagnie.

10,11 et 12 : Championnat de France à Grenoble.

22 : Passage de flèches de progression à Prieur

26 : Tir en campagne à Fismes - Longueval.

AVRIL :

- 03 : Comité Directeur de la Compagnie à Blériot.
- 08 : Tir à l'oiseau à Louis Blériot (tir traditionnel pour désigner le Roy).
- 23 : Run Archery à Chalons.
- 30 : Organisation du championnat départemental de tir 3D à Germigny

MAI :

- 01 : Tir du Roy de France à Vic sur Aisne.
- 07 : Championnat de la Marne de Tir Nature à Germigny.
- 14 : Bouquet Provincial à Macon.
- 15 : Bureau Directeur de la Compagnie à Blériot.
- 23 : Passage de flèches de progression à Blériot.

JUIN :

- 05 : Comité Directeur de la Compagnie à Blériot.
- 10 : Tir Extérieur national à Louis Blériot.
- 11 : Tir Extérieur international à Blériot.
- 18 : TAE à la 1^{ère} Compagnie de Chalons.
- 24 : Tirs des Challenges d'été à Blériot et BBQ.

JUILLET :

- 09 : Extérieur à St Dizier (Eclaron)..
- 15 et 16 : 3D à Montbré.

Le Président,
Norbert PERREUX



COMPAGNIE D'ARC DE REIMS

Honneur et fraternité, adresse et courtoisie



ASSOCIATION LOI 1901 AFFILIE A LA F.F.T.A. N° 0651031 – 1934 – N° AGREMENT 93S12.

SIRET: n° 302 872 460 00043 Etablissement APS 0519ET0031.

Siège social : 35, rue Jean De La Bruyère – 51100 – REIMS. ☎ 0326361905. 0661401905.

<http://www.compagnie-arc-reims.com/> - e-mail : compagniedarcreeims@gmail.com

PROJET ASSOCIATIF 2022-2026

I. VALEURS DE LA COMPAGNIE :

La Compagnie d'Arc de Reims existe depuis le XIIIème siècle. Elle prend le statut d'association loi 1901 en 1933. Elle a pour objet la pratique de l'éducation physique et du tir à l'arc, comme activité de loisirs, de compétition et de haute compétition.

Elle a également le devoir de perpétuer les traditions ancestrales du tir à l'arc, ainsi que les valeurs morales et civiques qui lui sont attachées.

II. OBJECTIFS POURSUIVIS :

Développer la Compagnie, en nombre de licenciés, en nombre de compétiteurs, pour gagner un maximum de podiums et pérenniser son existence en améliorant ses structures et ses installations.

Augmenter le nombre d'athlètes de haut-niveau.

III. LES PARTENAIRES :

Institutionnels :

- Ville de Reims
- Conseil Départemental de la Marne
- SDJES de la Marne
- FFTA
- FFSA
- Conseil Régional Grand Est.

Privés :

- Saint Rémi Sport.
- Champagne de l'Auche.
- C.T.P.
- EUROVIA

IV. LES ACTIONS DE LA COMPAGNIE :

Continuer et améliorer nos organisations de compétition annuelle de tir Nature et 3D avec un investissement dans le matériel suffisant pour réussir ces compétitions.

Remettre en place une équipe Field et une équipe 3D pour les championnats de France par équipes de clubs.

Mettre en place des équipes mixtes en arc classique, arc à poulies et jeunes pour les tirs extérieurs.

Perfectionner nos écoles de tir. Former de nouveaux entraîneurs et de nouveaux arbitres fédéraux.

Aménager un créneau de formation avec des horaires accessibles à la population féminine.

Continuer à améliorer nos installations du stade Louis Blériot.

S'investir dans l'organisation des championnats départementaux et régionaux sur cibles anglaises.

Accueillir au gymnase la formation d'archers du sport adapté avec les entraîneurs de club et dans les mêmes créneaux que les valides. Informations destinées aux établissements médico-sociaux de Reims et agglomération pour leurs proposer nos services dans nos installations. Réservation ponctuelle d'un créneau le samedi de 16h à 18h00 pour organiser des rencontres sportives ouvertes aux archers affiliés FFSA.

V. L'EVALUATION :

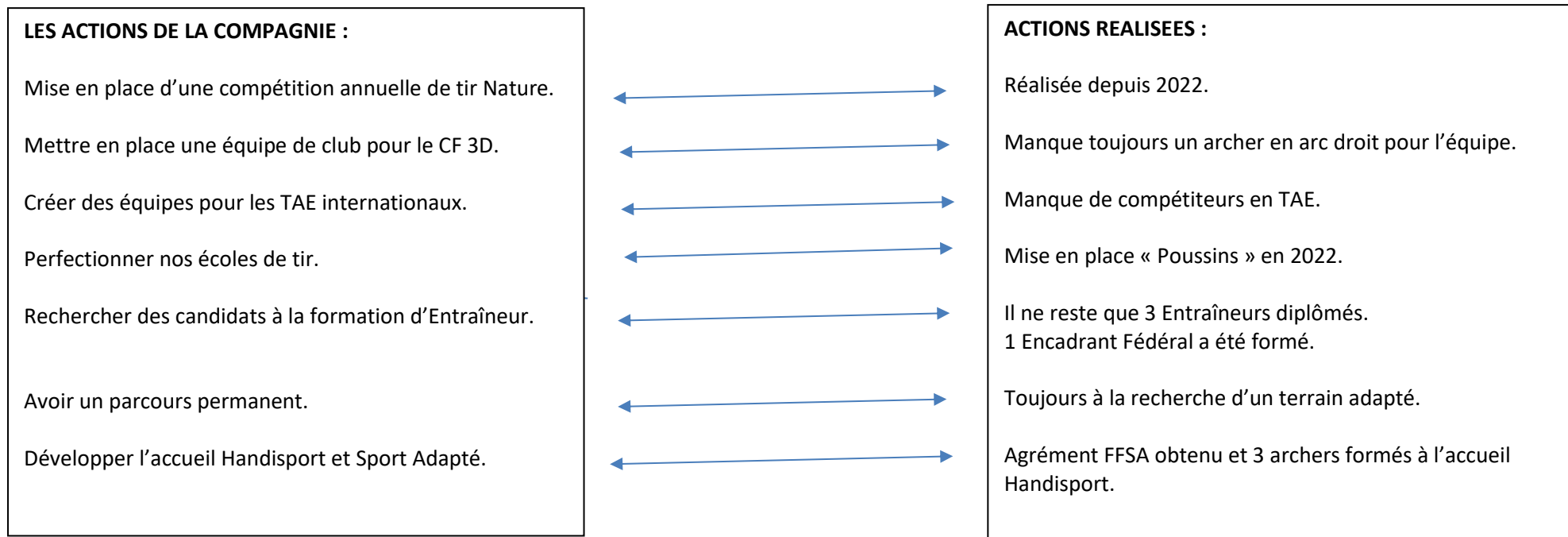
Statistiques annuelles de la FFTA, concernant le nombre de licenciés.

Suivi par la commission sportive des classements et des podiums (tableau pluriannuel).

Suivi annuel de l'organisation des compétitions.

Suivi du nombre d'archers adhérents à la FFSA.

Suivi du Projet associatif 2022-2026



Action à mettre en place :

Si les conditions le permettent, la mise en place des équipes mixtes en arc classique, arc à poulies et pour les jeunes permettra d'amener progressivement nos archers sur le tir TAE International.

Dossiers finalisés concernant :

- La rénovation complète de nos installations à Blériot ainsi que la construction d'une pergola.

- ENVIRONNEMENT ET ANCRAGE TERRITORIAL :

- Sponsors
- Mécènes
- Fondations

- Associations Caritatives
(Préciser).....
- Maisons de Quartier

- Dispositif Local d'Accompagnement
- Profession Sport et Loisirs de la Marne
- Autres : (préciser)

- DDCSPP

- Conseil Régional
- Conseil Départemental
- Reims Métropole
- Ville de Reims
- Autre(s) commune(s) :
Germigny

- CDOS
- CROS

- Comité Départemental
- CRTA GE
- Fédération Française
FFTA
- Fédération Européenne
- Fédération Internationale
- Autres Fédérations :
...FFSA.....

CLUB :
Compagnie d'Arc de Reims

- ANCV
- Passeport Loisirs(CAF-MSA)
- DRED
- Autres :

- Réseau Sport Santé
- Agence Régionale de Santé
- Centre Hospitalier
Universitaire
- Autres :

- USEP
- UGSEL
- UNSS
- FFSU

- Ecoles Maternelles :
.....
- Ecoles Primaires :
.....
- Collèges :
- Lycées : Arago
- Universités :
- Autres écoles :
.....

- Autre(s) Association(s) ou regroupement
- Culture
- Sport : Handisports
- Social
- Autres :

- Sport Adapté
- Handisport
- IME
- Autres :
.....

ETAPE 1 : ETAT DES LIEUX & DIAGNOSTIC

VOLET ORGANISATIONNEL



FONCTIONNEMENT GENERAL

Les membres se réunissent en AG et un rapport d'AG complet est diffusé

OUI

Des commissions existent

OUI

Si oui, nombre de réunions par an : 5

Evaluation

BON

Nombre de femmes intégrées dans les instances dirigeantes

- Année N : 2
- Année N-1 : 2
- Année N-4 : 2

Evaluation
A AMELIORER

Evolution :
MANQUE 2 FEMMES

Nombre de jeunes intégrés dans les instances dirigeantes

- Année N : 1
- Année N-1 : 1
- Année N-4 : 0

Evaluation : A AMELIORER
Evolution : STABLE

FONCTIONNEMENT GENERAL : détails et remarques

Le CD se réunit au moins 4 fois par an, avec compte-rendu envoyé à tous les adhérents.
8 commissions se réunissent également 3 ou 4 fois par an : traditions, convivialité, matériel archerie, structures et équipements, arbitrage, formation, sportive compétitions, communication manifestations et relations extérieures.

3 entraîneurs niveau 1 et 2 arbitres fédéraux en 2022.



VIE DU CLUB/EVENEMENTS

EN INTERNE : le club organise des moments conviviaux et animations en interne (St- Sébastien, tir du Roy, autres événements, etc.)

OUI

Si oui, à quelle fréquence : 4 fois par an

Evaluation : BON

EVENEMENTS ORGANISES EN INTERNE : détails et remarques

Passages de flèche de progression tous les mois avec une bonne participation des nouveaux archers.
Tirs de la St Sébastien avec des challenges à gagner suivis par la galette des rois, participation des 2/3 des licenciés.

Tir à l'oiseau à la perche (1 oiseau adulte et 1 enfant) avec une participation de 30 à 40% suivant les conditions atmosphériques.

Challenges d'été avec une participation d'environ 30%.

Barbecue/repas avant les vacances.

EN DIRECTION DES LICENCIES FFTA : le club organise des compétitions

OUI

Nombre d'arbitres dans le club : 2

Evaluation : BON

EN DIRECTION DES LICENCIES FFTA : le club organise/participe à des rencontres loisirs

OUI

Si oui, à quelle fréquence : organisation 2 fois par an

Evaluation : BON

EVENEMENTS ORGANISES EN DIRECTION DES LICENCIES FFTA : détails et remarques

Tous les ans : 1 concours 2X18m, 1 concours Jeunes, 1 concours 3D, 1 concours Nature, 1 concours TAE National et 1 concours TAE International.
La participation aux concours qualificatifs a beaucoup baissé depuis les confinements.

EN DIRECTION DES NON-LICENCIES : le club organise/participe à des actions permettant la découverte du tir à l'arc (opération Partage Tes Flèches, Tir à l'Arc au Féminin, portes-ouvertes, forum des associations, Reims Urban Nature, Festiv'été, JOP, animations diverses, etc.)

OUI

Si oui, à quelle fréquence : mini 5/6 fois par an

Evaluation : BON

EVENEMENTS ORGANISES EN DIRECTION DES NON-LICENCIES : détails et remarques

Animations avec essai du tir à l'arc :
Journées de l'arbre : + de 1000 enfants en 1 semaine
Journée Olympique et Paralympique : + de 250 enfants
Reims Urban nature : + de 350 personnes en 4 jours
Festiv'été : environ 1000 personnes en 5 jours
Ces animations ont été assurées par 15 bénévoles en 2022.



COMMUNICATION

Le club a un site Internet et y publie les actualités du club

OUI

Evaluation : BON

Le club a une page Facebook et y publie les actualités du club

OUI

Evaluation : A AMELIORER

Les actualités du club sont publiées dans la presse locale

NON

Evaluation : A AMELIORER

Le club utilise les outils de communication de la FFTA (campagne de rentrée, etc.)

OUI

Evaluation : A AMELIORER

COMMUNICATION : détails et remarques

La presse écrite locale ne fait pas beaucoup d'effort pour parler du tir à l'arc.
La presse municipale parle de nous assez régulièrement.
Les radios locales nous font intervenir assez régulièrement sur leurs antennes.

SYNTHESE DU VOLET ORGANISATIONNEL

Points forts	Points à améliorer
Installations : 18 heures de créneaux en salle Terrain permanent avec pas de tir couvert, tir de 10 à 90m, 15 murs de tir, cibles campagne de 10 à 60m permanentes. Cibles 3D installées en permanence. Très bon encrage dans la vie locale avec une participation à toutes les demandes de la Ville de Reims.	Manque de compétiteurs en extérieur en TAE, Nature et 3D. Entraîneurs de club à former (3 actuellement) Arbitres à former (2 actuellement)

VOLET EFFECTIFS



GENERAL

Nombre de licenciés

- Année N : 87
 - Année N-1 : 72
 - Année N-4 : 105
- Evolution reprise après COVID qui a fait perdre environ 40% de l'effectif en 2020 - EN HAUSSE

Evaluation : A améliorer

NOMBRE DE LICENCIES : détails et remarques

29% de femmes en 2022 et 28% de jeunes.

Taux de féminisation

- Année N : 29%
- Année N-1 : 26%
- Année N-4 : 25%

Evaluation : A AMELIORER

Evolution : EN HAUSSE

FEMINISATION : détails et remarques

Beaucoup de difficultés pour obtenir de nouvelles archères.



JEUNES

Nombre de jeunes

- Année N : 25 Evaluation : A AMELIORER Evolution : en hausse
- Année N-1 : 19
- Année N-4 : 28

Part de jeunes

- Année N : 28% Evaluation : A AMELIORER
- Année N-1 : 26% Evolution : en hausse
- Année N-4 : 27%

ACCUEIL DES JEUNES : détails et remarques

3 écoles de tir 1^{ère} année et 2 écoles de tir 2^{ème} et 3^{ème} année.
Les écoles de tir sont mixtes, jeunes et adultes.

Accueil des jeunes à partir de 7 ans ou moins

OUI

Créneau spécifique Poussins ou Poussins/Benjamins

OUI

ACCUEIL DES POUSSINS : détails et remarques

1 école de tir Poussin exclusivement le mercredi de 16h à 18h.
3 entraîneurs ont effectué la formation Poussin

SYNTHESE DU VOLET EFFECTIFS

Points forts	Points à améliorer
Recrutement facilité par la participation aux animations d'été et au Forum des associations qui nous permet d'alimenter nos « portes ouvertes » qui le suivent la semaine suivante.	Essayer de limiter le turn-over qui est d'environ 30% par an.



EQUIPEMENTS & CRENEAUX

Equipements aux normes de sécurité

OUI

Ratio nombre de licenciés avec pratique / nombre de cibles :

Evaluation : BON

Distances adaptées à l'âge des licenciés

OUI

EQUIPEMENTS : détails et remarques

15 cibles en salle, pas de tir possibles jusqu'à 30m.

Terrain permanent très bien équipé :

15 murs de tir de 10 à 90m

6 murs campagne de 10 à 60m

10 cibles 3D permanentes.

Nombre de créneaux

- Année N : 18h
- Année N-1 : 18h
- Année N-4 : 12h

Evaluation : BON

Evolution : EN HAUSSE

Horaires adaptés aux disponibilités des licenciés (soirée, mercredi après-midi, samedi)

OUI

Séparation des débutants et des confirmés

OUI

Séparation des jeunes et des adultes

NON

Séparation des loisirs et des compétiteurs

NON

CRENEAUX : détails et remarques

Du mardi : 18-20h, mercredi 16-22h, jeudi 18-20h, vendredi 18-22h et samedi 14-18h.



MATERIEL

Matériel d'initiation et d'accompagnement à la progression en bon état et en nombre suffisant (arcs, viseurs, protections, flèches, etc.)

OUI

Matériel pour l'entretien, le réglage en bon état (coupe-tube, empenneuse, presse arc à poulies, etc.)

OUI

MATERIEL : détails et remarques

100 arcs d'initiation, 16 arcs complets de compétition avec boîte ou sac.



ENCADREMENT

Nombre de diplômés bénévoles ou professionnels encadrant les séances

- Année N : 3 Evaluation : EN BAISSSE
- Année N-1 : 4
- Année N-4 : 5

Niveau de qualification des encadrants adapté aux niveaux des pratiquants (exemple : E2, EF ou pro pour les compétiteurs) : OUI pour les écoles de tir.

ENCADREMENT : détails et remarques

3 encadrants entraîneurs niveau 1. 1 encadrant Fédéral.
Manque niveau 2 et BE, impossible à mettre en place actuellement.

SYNTHESE DU VOLET ORGANISATION DE LA PRATIQUE

Points forts	Points à améliorer
Equipements	Encadrement

VOLET ECONOMIQUE



RESSOURCES

Montant du budget

- Année N : 50000 Evaluation : A AMELIORER.
- Année N-1 : 48000
- Année N-4 : 65000

Ratio des cotisations

- Année N : 24% Evaluation : A AMELIORER
- Année N-1 : 23% Evolution : STABLE
- Année N-4 : 20%

Montant des subventions

- Année N : 14% Eva Evaluation : A AMELIORER
- Année N-1 : 13% Evolution : STABLE
- Année N-4 : 26%

Nombre de partenaires privés (sponsoring, mécénat)

- Année N : 3 Evaluation : A Améliorer Evolution : EN BAISSSE
- Année N-1 : 3
- Année N-4 : 5

RESSOURCES : détails et remarques

Néant

SYNTHESE DU VOLET ECONOMIQUE

Points forts	Points à améliorer
Organisations des concours = 25% des recettes	Nombre de nouveaux licenciés à améliorer

VOLET SPORTIF



GENERAL

Objectifs sportifs définis

OUI

Résultats obtenus en adéquation avec les objectifs sportifs définis

NON

Nombre de compétiteurs

- Année N : 16 Evaluation : A AMELIORER
- Année N-1 : 20 Evolution : EN BAISSSE
- Année N-4 : 31

Participation aux filières par équipes

Si oui, à quel niveau ?

NON

SPORTIF : détails et remarques

Très peu de jeune compétiteur sur l'ensemble.
Perte importante de compétiteurs Seniors S2 et S3 après la COVID, la reprise est difficile beaucoup d'archers ont arrêté la compétition.



JEUNES

Nombre de jeunes compétiteurs

- Année N : 1 Evaluation : A AMELIORER Evolution : EN BAISSSE
- Année N-1 : 4
- Année N-4 : 5

Participation aux filières par équipes

Si oui, à quel niveau ?

NON

Coaching des jeunes archers en compétition

OUI

JEUNES COMPETITEURS : détails et remarques

Diminution importante de l'effectif suite arrêt pour études.
Les nouveaux adhérents jeunes ne font pas encore de compétition.

SYNTHESE DU VOLET SPORTIF

Points forts	Points à améliorer
Néant	Participation des archers aux concours.

Commission Formation - Ecoles de tir Année 2022 - 2023

RAPPORT COMMISSION ECOLE DE TIR

Comme tous les ans l'école de tir à repris le mercredi après-midi avec les poussins et à la suite les adultes auxquelles s'ajoutent le vendredi un encadrement de perfectionnement, ainsi que le samedi après- midi pour une 2ème journée d'école de tir.

Alain, Claudette et moi assurons l'encadrement ; Julien la gestion matériel et incidents, je l'en remercie car cela nous permet d'être disponible auprès de nos élèves.

Nous avons cette année 7 poussins le mercredi entre 16h et 18h, ils montrent une assiduité et une attention soutenue qui ne peuvent que nous satisfaire, nous les félicitons.

Pour les jeunes et les adultes répartis entre le mercredi 18h/20h et le samedi 14h/16h au nombre d'une trentaine nous observons la même qualité de progression technique.

Cela a été traduit pour les uns et les autres par un très bon pourcentage de réussite au passage de la flèche blanche et des plumes pour les poussins.

Je félicite tous les archères et archers et j'espère que dans les années à venir elles et ils pourront représenter dignement la Compagnie dans les rencontres hebdomadaires.

Mesdames, messieurs, je vous salue.

Bernard BEDUCHAUD

Bilan des récompenses 2022 / AG 2023

Petit rappel : ces récompenses sont offertes par la compagnie pour des résultats obtenus en concours qualificatifs pour les championnats de France.

Bilan des archers récompensés par discipline :

- 2 récompensés en salle
- 2 récompensés en fédéral (TAE 2× 50m)
- 3 récompensés en 3D
- 5 récompensés en beursault
- 2 récompensés en nature

Chairon Daniel arc a poulies

Salle 540/550 points

Beursault 38 honneurs

Demange Damien arc a poulies

Beursault 40 honneurs

Gawlowiez Frank barbow

3D 375 points

Salaun Hervé arc chasse

Nature 350/575/800 points

Stryjek Julien arc a poulies

Beursault 40 honneurs

Lhermitte William barbow

TAE national 500 points

3D 110/160/220/270 points

Annexe 5

Muller Christian arc classique

TAE national 500 points

Didriche Fred chasse

Nature 350/575/800 points

Maucourant Maxime arc a poulies

Beursault 40 honneurs

Phulpin Pascal classique et barbow

3D 270 points

Beursault 38 honneurs

Salle 455/480/500/515 points

Félicitations à tous pour vos résultats.

Julien STRYJEK

Compagnie d'Arc de Reims - RESULTATS 2022

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

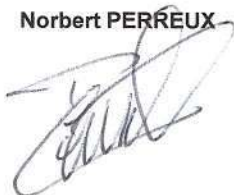
CHARGE

PRODUITS

Catégories de dépenses	Réel 2022	Catégories de revenus	Réel 2022
60 ACHATS		70 BOUTIQUE SERVICES RENDUS	
601 Fournit. entret/pt équip	1264,96	700 - Tenue de club	1451,00
602 bureau-informatique	799,85	701 - Vente matériel usagé	2613,00
603 Activ Sport Récomp	371,47	Total 70 BOUTIQUE	4064,00
604 boutique	2314,49		
605 équipements sportifs	8755,39	70 REC ADMINISTRATIVES	
Total 60 ACHATS	13506,16	702 Licences	5182,19
		703 Cotisations Club	5454,53
61 CHARGES INTERNES		704 Adhésion Club	1118,99
613 Loc Prieur	1410,48	Total 70 REC ADMINISTRATIVES	11755,71
613 Loc salle réunion	0,00		
614 Entretien Réparations	578,62	70 REC SPORTIVES	
615 Assurances- Sécurité-Médical	353,32	705 Engag. Concours	2153,00
Total 61 CHARGES INTERNES	2342,42	Total 70 REC SPORTIVES	2153,00
		74 SUBVENTIONS	
62 CHARGES EXTERNES		741 Ville de Reims	3570,00
623 Pub.public,Rel.publiqu	100,00	741 Ville sbv. Except.	0,00
625 Activ Conviviales-Buvette	1666,82	742 CD 51	374,00
626 St Sébastien	115,56	742 CD 51 subv. Except.	0,00
627 Frais postaux	51,98	743 subv ANS	1610,00
628 Télécom- Internet	354,97	744 subv FDVA	0,00
631 Dep/Rec/Miss dirig	1237,00	Total 74 SUBVENTIONS	5554,00
Total 62 CHARGES EXTERNES	3526,33		
		75 ACTIVITES CONVIVIALES	
65 COTIS/AFFILIATIONS		751 - Buvette	957,50
651 Licences adhérents	5504,97	752 - repas Challenges d'été	115,00
652 Licence Président d'Honneur	74,03	753 - St Sébastien	0,00
653 Cotisations diverses	202,00	Total 75 ACTIV CONVIVIALES	1072,50
Total 65 COTIS/AFFILIATIONS	5781,00		
		75 PUB PARTENARIAT	0,00
65 DEPENSES SPORTIVES			
654 Compétition	640,80	76 INTERETS PLACEMENTS	21,45
655 Transport Athlètes	1001,50		
656 Stages	130,00	77 REC DIVERSES	
657 Formation Cadres	333,00	77 Animations	0,00
658 Arbitrage	28,00	77 Caution clés Blériot	140,00
Total 65 DEPENSES SPORTIVES	2133,30	77 Dons et divers	28,00
		778 Autres produits	811,00
66 FRAIS FINANCIERS	53,16	779 Tombola-+sujets	159,00
67 PERTES ET PROFITS	20,00	Total 77 REC DIVERSES	1138,00
86 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	25000,00		
EN NATURE		87 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	25000,00
Total Catégories de dépenses	52362,37	EN NATURE	
		Total Catégories de revenus	50758,66
		TOTAL GENERAL :Exc ou Déf.	-1603,71

Le Président,

Norbert PERREUX



Le Trésorier,

Jean-Pierre MARNEF




Compagnie d'Arc de Reims

Bilan de cloture 2022 au 31/12/2022

CATEGORIES	ACTIF au 31/12/2021	ACTIF au 31/12/2022
Matériel+Boutique+Blasons	80 638,20	84 712,19
Caisse	2106,52	2230,27
CM NE - CC	4185,83	1836,92
CM NE livret bleu	7644,77	8266,22
Créances acquises	0,00	0,00
Reste du	0,00	0,00
Total patrimoine	94 575,32	97 045,60

Le Président,



Norbert PERREUX

Le Trésorier,



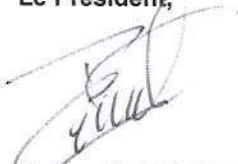
Jean-Pierre MARNEF

Compagnie d'Arc de Reims

Bilan Financier 2022

Valeurs au...	31.12.21	31.12.22
Caisse	2106,52	2230,27
CM NE - CC	4185,83	1836,92
CM NE livret bleu	7644,77	8266,22
TOTAL DISPONIBLE	13937,12	12333,41
TOTAL RECETTES/DEPENSES	25758,66	27362,37
TOTAUX	39695,78	39695,78

Le Président,



Norbert PERREUX

Le Trésorier,



Jean-Pierre MARNEF

COMPAGNIE D'ARC DE REIMS

35 Rue Jean de la Bruyère
51100 REIMS

MISSION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES DE L'AN 2022

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de vérificateur aux comptes pour la Compagnie d'Arc de Reims concernant l'exercice 2022,

Monsieur Jean-Michel Rémolu a procédé au contrôle des comptes annuels 2022, n'a noté aucune irrégularité, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donne quitus au Trésorier .

Le Contrôleur des Comptes

Jean-Michel REMOLU

Fait à Bétheny le 23 / 01 / 2023



Compagnie d'Arc de Reims
Budget 2023 (du 01/01 au 31/12/2023)

Catégories de dépenses	
60 ACHATS	
601 Fournit. entret/pt équip	1 200,00 €
602 bureau-informatique	600,00 €
603 Activ Sport Récomp	800,00 €
604 boutique	1 500,00 €
605 équipements sportifs	5 000,00 €
Total 60 ACHATS	9 100,00 €
61 CHARGES INTERNES	
613 Loc Prieur	1 700,00 €
613 Loc salle réunion	30,00 €
614 Entretien Réparations	500,00 €
615 Assurances- Sécurité-Médical	500,00 €
Total 61 CHARGES INTERNES	2 730,00 €
62 CHARGES EXTERNES	
623 Pub.public,Rel.publiqu	250,00 €
625 Activ Conviviales-Buvette	1 200,00 €
626 St Sébastien	900,00 €
627 Frais postaux	100,00 €
628 Télécom- Internet	300,00 €
631 Dep/Rec/Miss dirig	1 000,00 €
Total 62 CHARGES EXTERNES	3 750,00 €
65 COTIS/AFFILIATIONS	
651 Licences adhérents	6 000,00 €
652 Licence Président d'Honneur	75,00 €
653 Cotisations diverses	250,00 €
Total 65 COTIS/AFFILIATIONS	6 325,00 €
65 DEPENSES SPORTIVES	
654 Compétition	1 500,00 €
655 Transport Athlètes	1 000,00 €
656 Stages	100,00 €
657 Formation Cadres	200,00 €
658 Arbitrage	400,00 €
Total 65 DEPENSES SPORTIVES	3 200,00 €
66 FRAIS FINANCIERS	100,00 €
67 DEPENSES DIVERSES	50,00 €
86 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
EN NATURE	25 000,00 €
Total Catégories de dépenses	50 255,00 €

Le Président,
Norbert PERREUX



Catégories de revenus	
70 BOUTIQUE SERVICES RENDUS	
700 - Tenue de club	900,00 €
701 - Vente matériel usagé	1 800,00 €
Total 70 BOUTIQUE	2 700,00 €
70 REC ADMINISTRATIVES	
702 Licences Abon. revue	5 000,00 €
703 Cotisations Club	5 000,00 €
704 Adhésion Club	1 000,00 €
Total 70 REC ADMINISTRATIVES	11 000,00 €
70 REC SPORTIVES	
705 Engag. Concours	2 500,00 €
Total 70 REC SPORTIVES	2 500,00 €
74 SUBVENTIONS	
741 Ville de Reims	3 600,00 €
741 Ville de Reims-subv Exceptionnelle	0,00 €
742 CD 51	400,00 €
742 CD 51 - subv. Exceptionnelle	0,00 €
743 subv. ANS	1 600,00 €
744 subv FDVA	915,00 €
Total 74 SUBVENTIONS	6 515,00 €
75 ACTIVITES CONVIVIALES	
751 - Buvette	1 500,00 €
752 - Brochettes	200,00 €
753 - St Sébastien	0,00 €
Total 75 ACTIV CONVIVIALES	1 700,00 €
75 PUB PARTENARIAT	500,00 €
76 INTERETS PLACEMENTS	50,00 €
77 REC DIVERSES	
771 Animations	150,00 €
772 Caution clés Blériot	60,00 €
773 Dons et divers	0,00 €
778 Autres produits	0,00 €
779 Tombola et autres souvenirs CAR	80,00 €
Total 77 REC DIVERSES	290,00 €
87 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
EN NATURE	25 000,00 €
Total Catégories de revenus	50 255,00 €
TOTAL GENERAL :Exc ou Déf.	0,00

Le Trésorier,
Jean-Pierre MARNEF



Annexes 2024
Tarif Licences 2024
à partir du 01 septembre 2023
Compagnie d'Arc de Reims
Décision Assemblée Générale du 4 février 2023

tarifs spéciaux sur 1ère licence adulte																			
Réduction "Famille"		31,00																	
Réduction origine autre club		31,00																	
Catégorie		Pack		Part Club		Licence FFTA		Département		TOTAL									
		Adhésion 1		Adhésion 1		Cotis club		FFTA		CRTA		Département							
A partir de senior (S1, S2, S3)		Adhésion 1		16,00		65,00		42,00		22,00		10,00						200,00	
		Adh 1 Origine autre club		0,00		50,00		42,00		22,00		10,00						169,00	
		Adh 1 Réduction famille		0,00		50,00		42,00		22,00		10,00						169,00	
		Adh1 Handisport		0,00		50,00		16,00		2,00		2,00						115,00	
		Renouvellement compétiteur		0,00		65,00		42,00		22,00		10,00						139,00	
		Renouv. Pratique en club		0,00		65,00		34,00		21,00		10,00						130,00	
		Renouv. Pas de pratique		0,00		4,00		29,00		17,00		10,00						60,00	
		Renouv. FFH - FFSA		0,00		40,00		16,00		2,00		2,00						60,00	
		Renouv. FFSU - UNSS		0,00		40,00		16,00		2,00		2,00						60,00	
Benjamins à Juniors (U13, U15, U18, U21)		Adhésion 1		11,00		60,00		25,00		14,00		10,00						165,00	
		Adh 1 Origine autre club		0,00		60,00		25,00		14,00		10,00						154,00	
		Adh 1 réduction famille		0,00		60,00		25,00		14,00		10,00						154,00	
		Renouvellement		0,00		60,00		25,00		14,00		10,00						109,00	
Poussins (U11)		Adhésion 1		10,00		50,00		16,00		14,00		10,00						145,00	
		Adh 1 Origine autre club		0,00		50,00		16,00		14,00		10,00						135,00	
		Adh 1 réduction famille		0,00		50,00		16,00		14,00		10,00						135,00	
		Renouvellement		0,00		50,00		16,00		14,00		10,00						90,00	
Passagers		Année				70,00												70,00	
		1/2 année ou terrain seul				40,00												40,00	
Licence Découverte		tarif normal		16,00		40,00		17,00		3,00		2,00						123,00	
		réduction famille		6,00		40,00		17,00		3,00		2,00						113,00	